A. D. Decelles
Librarian
House of Commons

L'OUEST CANADIEN.

Vol. 2. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 23 FEVRIER 1899. No. 2

AVIS.

Nous prions nos lecteurs et abonnés de nous faire parvenir au plus tôt le prix de leur abonnement de 1898, s'ils ne l'ont pas encore payé, et aussi celui de 1899 qui est maintenant dû. Ils nous rendront un grand service et nous permettront ainsi de continuer l'œuvre que nous nous sommes donnée à accomplir, le rapatriement des canadiennes-français des Etats-Unis et la colonisation de nos territoires. Nous exprimons l'espoir que notre appel sera entendu.

APPEL DE M. L'ABBE J. B. MORIN.

Etat des Colonies Canadiennes-Francaises du District d'Edmonton.

Nous recevons de M. l'abbé J. B. Morin, l'apôtre de la colonisation et du rapatriement dans l'Ouest, la correspondance intéressante qui suit:

Bureau de Colonisatiom,
Pour le Manitoba et le Nord-Ouest,
Montréal, 10 février 1899.

Monsieur le rédacteur,

J'ai l'honneur de vous fournir quelques données sur l'état de nos colonies canadiennes-françaises du district d'Edmonton, dans les Territoires du Nord-Ouest.

La lecture de ces notes vous persuadera que les nôtres là-bas, continuent de prospérer, qu'ils y font de réels progrès, et que nous avons lieu d'être satisfaits du résultat de nos travaux.

Conformément au désir de mon ordinaire, je m'occuperai encore cette année de l'œuvre si importante de la colonisation dans l'ouest canadien. Que Dieu veuille encore bénir notre travail.

Nous comptons, pour réussir, sur le concours de tous les vrais amis du Manitoba et du Nord-Ouest; ce concours nous est nécessaire, la colonisation est une œuvre qui demande nécessairement la coopération.

On peut nous aider de bien des manières, mais la plus efficace est de nous donner l'adresse des familles qui pour une raison ou pour une autre, sont dans l'occasion de laisser la province pour aller aux Etats-Unis.

Nous protestons de nouveau contre l'assertion que nous travaillons à dépeupler la province de Québec au profit du Nord-Ouest. Notre ambition se borne à recruter les familles que la province peut compter comme perdues.

Avec ces quelques familles recueillies de partout, nous avons pu établir sur les bords de Saskatchewan, huit belles paroisses canadiennes-françaises qui ne le cèdeent en rien à nos bonnes paroisses des rives du St. Laurent.

Des 610 familles dont se compose la colonie canadienne du district, plus des trois-quarts seraient encore aujourd'hui dispersées dans les différents Etats de la république voisine, si personne ne fut allé au-devant d'elles et ne leur eut fourni l'avantage de venir continuer chez nous les traditions de la paroisse natale.

Quel tout, d'ailleurs, eut causer à une paroisse, à un comté, la perte d'une famille, (il en part des centaines annuellement). Or, les 65 comtés de la province nous donneraient 65 familles, ce qui constitueraient pour nous le nouyau d'une belle et grande paroisse. Quel beau résultat nous obtiendrions après quelques années de travail.

Je ne dirai rien des avantages que notre région peut offrir à un cultivateur intelligent, sobre, laborieux, économe et favorisé d'une épouse qui l'honore de plusieurs enfants. Ce serait tomber dans la banalité. Le district d'Edmonton est connu aujourd'hui pour ses riches minérales, agricoles et forestières.

Nous avons chez nous, pour l'usage du colon: du bois en abondance, des prairies naturelles immenses, des mines inépuisables, un sol de première qualité, des églises, des écoles, des couvents, des hôpitaux, des évêques, des curés, des religieuses, pour tous les besoins, tant pour le ministère et l'enseignement que pour le soin des malades.

Nous avons foi dans l'avenir de notre pays, il y a chez nous des richesses bien supérieures à celles du Klondyke; loin de s'épuiser par l'exploitation, ces richesses, elles se multiplient par une culture bien raisonnée. C'est notre patrimoine canadien-français, hâtons-nous de nous en emparer avant que les étrangers viennent nous le ravir.

Si notre pays n'était pas si éloigné des grands centres, et s'il n'était pas si dispendieux pour s'y rendre, nous verrions un courant continuel de bonnes familles se diriger de notre côté; la distance, le prix de passage et les inconvénients d'un voyage de cinq jours empêchent un bon nombre de réaliser leur projet.

Pourtant le Manitoba et le Nord-Ouest sont bien les droits les plus convenables pour les petits fermiers, les cultivateurs endettés sur leurs terres, les artisans un peu à l'aise, les commis blasés, les servantes sans protecteurs, toute personne qui aspire à améliorer sa position.

Combien de bonnes familles nous feraient de bons colons si seulement elles pouvaient se mettre dans l'esprit que l'on ne meurt pas du fait de laisser le village natal.

Combien de bonnes familles feraient bien mieux de venir s'établir chez nous, après avoir vendu la "propriété paternelle" sur laquelle elles végètent malgré un travail opiniâtre de tous les instants de l'année.

Combien de familles passent leur vie dans la gêne et les privations de toutes sortes pour épargner quelques piastres, afin d'éteindre une dette qui ne diminue jamais.

Plutôt que de continuer cette vie de trouble, d'inquiétude et d'angoisse continuels, ne vaut-il pas mieux vendre les fermes, payer les créanciers, réaliser un petit avoir et aller s'établir un peu loin, il est vrai, mais sur une ferme où le colon se sent chez soi, où réellement il possède ce qu'il a en mains, et où il n'a pas lieu de craindre les échéances.

Si le gouvernement adopte le plan que j'ai eu l'honneur de lui proposer, j'aurai des conditions de transport très acceptables à offrir aux futurs colons qui voudront profiter de l'occasion pour venir s'établir dans nos colonies.

Je prie donc tous les amis de notre œuvre, tous ceux qui ont à cœur le rapatriement de nos compatriotes, et l'établissement des pauvres canadiens dans l'Ouest canadien, de communiquer avec le bureau fédéral de la colonisation pour tout ce qui regarde le Manitoba et le Nord-Ouest.

Je répondrai toujours avec plaisir et dans le plus bref délai à toutes demandes d'informations que l'on me fera l'honneur de m'adresser.

L'an prochain, à pareille époque, au lieu de huit paroisses ou centres canadiens, il faut en pouvoir compter dix ou douze.

Aux amis, aux confrères de nous aider à réaliser cet espoir. Tout réussit à qui sait entreprendre.

L'abbé J. B. MORIN, Ptre,
Colonisateur du Nord-Ouest.

Voici un état comparatif des colonies canadiennes-françaises du district d'Edmonton pour 1896-97-98.

	1896	1897	1898
Familles	496	537	620
Ames	1087	2122	2419
Adultes	1183	1305	1432
Enfants	804	817	1047
Masculins	1201	1196	1347
Féminins	786	926	1132
Chevaux	1269	1622	2148
Bestiaux	2591	3675	5253
Moutons	1210	1454	3000
Cochons	1774	2048	2900
Minots de grains récoltés	180388	375718	516097
Acres de terre semés	6363	10625	12000
Acres de prairie labourés	2963	4444	8969
Rendement moyen	34.5	34.6	42.7

—La Patrie 10 février 1899.

Le dévoué patriote et missionnaire qui a nom Rév J B Morin, prêtre et qui est en train de coloniser avec les nôtres, une des plus belles parties des Territoires du Nord-Ouest vient d'adresser à l'Honorable Ministre de l'Intérieur un projet qui prouve que son zèle ne s'est pas ralenti. Nous conseillons à nos abonnés des Etats Unis d'étudier consciencieusement ce projet et d'en faire leur profit car nous n'avons aucun doute qu'il va recevoir l'attention empressée de l'Honorable M. Sifton.

Le manque d'espace nous empêche malheureusement de publier cette semaine ce projet éminemment patriotique, nos lecteurs pourront le lire dans un prochain numéro.—Le Canada Français.

Le microbe du billet de banque.

Les bactériologistes ont découvert que le papier où s'amoncellent le plus de microbes, c'est celui des billets de banque, et cela sans distinction de valeur ou de nationalité.

Ils ont même constaté que le poids des billets va en augmentant à mesure qu'ils vieillissent. C'est le contraire de ce qui se produit pour les pièces de monnaie.

Un portefeuille garni n'est donc autre chose qu'un réservoir à microbes. C'est la mort, sans nous en douter, que nous portons sur notre cœur.

Après une telle révélation, nul doute que tous nos lecteurs ne s'empressent de brûler leurs billets de banque, ou bien encore mieux de nous les apporter en paiement de leur abonnement.

* * *

Le Soleil se plaint assez amèrement de la loi de M. Mulock qui impose une taxe sur les journaux depuis le 1er janvier. "Les frais, dit-elle, ne sont rien en comparaison des retards et du trouble que la mise en pratique de la loi cause."

* * *

Petit remue-ménage dans le monde du journalisme. M Dansereau donne sa démission comme directeur des postes à Montréal pour prendre la direction de la "Presse". Si M. Dansereau, qui ne manque certes pas de valeur intellectuelle, peut donner une meilleure tournure à la "Presse", nous saluerons sa rentrée dans le journalisme avec satisfaction.

* * *

Le Monument catholique, de Trois-Rivières, publiait naguère un bon article sur les ravages que cause l'esprit de parti dans notre pays. "La politique nous aveugle, la politique nous rend sourds," dit-il. Combien cela est vrai! Nous en savons quelque chose, nous qui luttons contre l'esprit de parti depuis tant d'années.

Le rédacteur du "Canadien" de St-Paul, Minnesota, exhale ainsi sa plainte:

"Pour certaines gens, le journaliste est un être auquel on ne doit rien. Il doit sans cesse et en toutes choses, travailler au bien public, et se contenter, en retour, de l'ingratitude générale. Il doit être de tous les mouvements utiles, à peine d'être taxé d'égoisme. Son cœur doit constamment battre à l'unisson des plus chaleureuses aspirations de ses compatriotes. Son enthousiasme ne doit jamais se ralentir un seul instant. Malheur à lui s'ils se permet d'oublier une petite note locale, ou encore s'il publie une nouvelle vraie mais propre à mettre en lumière les actes ou les folies de ses concitoyens.

"On commencera par lui couper les vivres en refusant son journal et on fera une propagande contre lui parmi les amis. Voilà quelques-uns des bas cotés de la vie du journaliste, un individu qui, pour la moitié de l'année vit de l'air du temps, en cherchant à se rendre utile à la majorité de ses concitoyens."

AVIS.

Soumissions pour Reparations au Pont de St. Albert.

Des soumissions seront reçues adressées au Commissaire des Travaux Publics, Regina, et marquées "Soumissions pour le Pont de St. Albert," jusqu'au 1er Mars prochain pour réparer le pont sur la Rivière Esturgeon à St. Albert.

Une spécification des réparations requises peut être vue aux cantonnements de la Police à Cheval, St. Albert, et au bureau de T. W. Chalmers, D. L. S., Edmonton.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque de banque accepté ou d'un mandat Express payable au département pour cinq du cent du montant de la soumission laquelle somme sera confisquée si l'heureux soumissionnaire refuse de signer le contrat ou manque de compléter l'uovrage.

La plus basse ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

J. S. DENNIS,
Député Commissaire.

Département des Travaux Publics,
Regina, 14 Février 1899.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Edmonton, Alberta.

Publié par

"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins. trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée.

"l'Ouest Canadien, Edmonton,"

Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.

Directeur.

EDMONTON, 23 Février, 1899.

A BON ETENDEUR, SALUT!

Dans un article en date du 10 février 1899, le Pionnier de Sherbrooke, dit ce qui suit :

"Dans notre dernier numéro, nous avons inséré une réclame en faveur de la colonisation au Manitoba et cela sur la demande d'un zélé missionnaire de cette lointaine province.

Nous tenons à déclarer qu'en accomplissant cet acte de sympathie envers la vénérable personne qui s'est adressée à nous, nous n'avons jamais voulu nuire au mouvement colonisateur dans notre propre région.

Tout en désirant le progrès et la prospérité du Manitoba, nous n'en persistons pas moins à soutenir que les Cantons de l'Est offrent des avantages incontestables aux colons et immigrants.

A tout considérer, il n'y a peut-être pas un coin du Canada où le cultivateur peut s'établir avec meilleure chance de succès que dans cette vaste contrée des Bois-Francs."

Et voilà! ce n'est pas plus malin que cela! et dire que des journaux sérieux se rencontrent où l'on voit de telles assertions, de tels avancés. Oser comparer les avantages (!) offerts au cultivateur dans les Cantons de l'Est aux avantages incontestables qu'offrent au colon sobre et industrieux le sol fertile, les plaines immenses du Manitoba, du Nord-Ouest et de l'Alberta en particulier. Généralement, dans les centres de colonisation nouvellement établis dans la province de Québec, dans les Cantons de l'Est, au Lac St. Jean, dans la Métapédia, au Témiscamingue, à Labelle, au Nemíningue, une génération se passe avant que le colon commence à recueillir les fruits de son travail. Avant d'être cultivateur, il faut être défricheur. C'est le cas généralement de tous les centres de colonisation bas-canadiens. Ici, au Manitoba et au Nord-Ouest, le colon n'a que l'embarras du choix pour se choisir un lopin de terre qui pourra être mis en culture en un an et la récolte qui viendra récompenser ses efforts, son travail, en fera, en peu d'années, un cultivateur à l'aise, sûr de son avenir et de celui de sa famille.

A lire l'entrefilet cité plus haut on dirait que le "Pionnier" se défend d'un crime parcequ'il aurait publié une analyse d'une brochure du Rév. Père Blais. Que nos amis du Pionnier se rassurent, que leur conscience ne soit plus bourrelée du remords d'avoir fait connaître à ses lecteurs les avantages exceptionnels qu'offre tout l'Ouest et surtout le Manitoba et le district d'Alberta Nord à un colon sobre, industrieux, travailleur et à qui le cœur ou le bon bras ne font pas défaut.

Que nos amis du "Pionnier" méditent quelque peu la pensée de leur ancien chef, Sir George Etienne Cartier, lorsqu'il faisait tous ses efforts pour diriger vers l'Ouest un courant considérable d'émigration française ; "c'est de l'Ouest, disait-il, que nous viendra le salut." Ceci est encore vrai si nos politiciens et nos journalistes, surtout, rivalisent d'efforts pour diriger les nôtres de ce côté, vers l'Ouest, vers le Manitoba, l'Alberta et c'est pourquoi nous ne cessons de répéter le mot de Sir George : "Go West young men!"

Le president Faure est mort d'une syncope du cœur le 17 courant et le nouveau Président, M. Emile Louvet, qui était Président du Sénat a été élu le 18 pour le remplacer. Voilà une manière expéditive pour choisir le chef de l'Exécutif qui est une réponse péremptoire aux francophobes qui ne cessent de déblatérer contre les institutions françaises.

BELLE DEMONSTRATION A ST. ALBERT.

A l'Occasion de la Fete Annuelle de la Congregation des RR. PP. Oblats, O M.I.

Les organisateurs de la démonstration de sympathie et de dévouement qui a eu lieu vendredi soir, le 17 courant, à St. Albert, en l'honneur des Révérends Pères Oblats à l'occasion de l'anniversaire de l'approbation par le Souverain Pontife des Constitutions et des Règles de la Congrégation et du renouvellement annuel des vœux, peuvent être fiers de leur succès. Les citoyens s'étaient rendus en nombre à l'appel du comité d'organisation. Il était près de huit heures lorsque Leurs Grandeurs Mgrs Grandin et Legal se rendirent dans la salle de l'école, accompagnés des Révds Pères Lacombe, Leduc, Lestanc, Mérer, Cunningham, Dauphin, des Frères de la Mission et d'un grand nombre de laïques parmi lesquels on remarquait MM. H. W. McKenney, J. Léonard, I, Gagnon, D. Chevigny, Dr. Deslôges, L. Levasseur, J. Doolan, J. Couture, J. Varin, A. Perrault, F. Juneau de St. Albert; J. H. Gariépy, Dr. Roy, Frédéric Villeneuve et Dunn d'Edmonton, ainsi qu'un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent. Plusieurs dames et demoiselles de St. Albert étaient aussi présentes.

M. H. W. McKenney, le président du comité d'organisation, annonça le but de l'assemblée qui était de présenter à Leurs Grandeurs des adresses et une bourse comme témoignage d'amitié et d'affection à l'occasion de la fête du jour.

Les adresses suivantes furent lues par M. F. Villeneuve, député de St. Albert, pour l'adresse française, et par M. H. W. McKenney, pour l'adresse anglaise :

A Leurs Grandeurs V. J. Grandin O. M. I. Evêque de St Albert.

Et

Monseigneur E. J. Legal, O. M. I. Evêque de Pogla.

Mes Seigneurs,

A l'occasion de la fête patronale de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, qu'il nous soit permis, au nom de la population d'origine Française, de vous exprimer, aujourd'hui, nos sentiments d'affection, de devouement et d'admiration pour l'œuvre sublime que vous poursuivez depuis plus d'un demi siècle dans ce pays.

En effet, depuis plus de 50 ans, vous donnez au Canada et surtout à nos immenses Territoires du Nord-Ouest les fruits de votre travail, de vos vertus et de votre ministère ; depuis plus de cinquante ans, vos missionnaires, canadiens et français ont parcouru ces vastes solitudes au milieu des fatigues, des obstacles, des privations sans nombre, pour conquérir à la civilisation chrétienne, les peuplades sauvages de tout un continent. Pour nous Canadiens-Français, nous savons trop ce que nous devons à l'influence et à la direction du clergé catholique en Canada depuis 1760, pour ne pas faire cause commune avec lui.

L'histoire de notre passé est le témoignage de plus éclatant de l'efficacité de votre direction ; ce mystère de notre conservation qui étonne tant le monde aujourd'hui, il ne s'explique que par le clergé et son œuvre et ceux qui la propagent autour de vous.

Le Clergé catholique a fortement établi dans nos familles, notre société, le véritable principe de conservation qui fait de nous un corps homogène, fécond, irrésistible, qui s'étend toujours et s'attache irrévocablement au sol de la patrie canadienne.

Recevez nos hommages pour tous ces bienfaits, Mes Seigneurs, et soyez assurés, si la reconnaissance d'une génération peut determiner les actes de toutes les autres, soyez assurés que, s'il se rencontre jamais des hommes assez aveugles pour calomnier vos intentions et vouloir arrêter vos nobles entreprises, il se levera alors autour de Vous tout un peuple indigné, qui vous doit d'être resté un dans sa foi, un dans ses amours, un dans son passé, et ce peuple dira d'une voix : "Ne touchez pas à cela, c'est notre patrimoine, c'est notre salut, c'est notre avenir."

St Albert, 17 Fev. 1899.

***

To His Lorship, Vital J. Grandin O. M. I., Bishop of St Albert.

And

His Lordship, Emile J. Legal, O. M. I. Bishop of Pogla.

My Lords,

We, the Catholics of this portion of the vast diocese of St Albert, beg to approach Your Lordship and the Reverend Fathers here present with feelings of respect and affection, on this the annual feast of the noble Order of the Oblates of Mary Immaculate.

Most respectfully we wish to express to you our sentiments of gratitude for the great work, in our spiritual and temporal behalf, which is your self-imposed and ceaseless task.

How can we fully appreciate your tireless solicitude, ever for our good! Distance and danger have not stayed you ; you and yours have borne the cross and the holy light over vast unmeasured spaces, through the spiritual gloom of more than half a century, in this great lone land.

Before Canadian Empire came, you and yours were here, heroically securing allegiance of the unsettled tribes to God. Our fair Dominion owes much to you, civilization more.

In the cause of humanity, how devoted and single-minded you have been, remote from home and kindred, and rewarded, all too often, by lonely graves and by martyrdom!

And you Monseigneur Grandin, what a lesson is your life! How blest would we be, could we only read it aright! Full of eloquence and pleading for our good is the example of your saintlike life, even in your repose from the labors of your Youth ; and we pray Almighty God to spare Your Lordship, yet, many years, to us.

And Monseigneur Legal we are mindful of your great work in the cause of Christianity, in other portions of these vast Territoires. Happily now with us, your many fine qualities of head and heart have endeared you to us, and with Your Lordship as our active head, we go on with you into the future, animated with courage and trust. We pray that Almighty God may bless you, and be with you, in your greater work of the time to come.

Reverend Fathers Lestanc, Remas, Lacombe, Merer, Grandin, Vegreville, Leduc and all others, we beg to express to you our kindest regards, assuring you, at the same time, of our affection and respect. We pray that Almighty God may be with you also in your labors.

In conclusion we ask the prayers of Your Lordships and your Reverend Fathers.

H. W. McKENNEY.

Chairman of the Committee.

St Albert Feb. 17, 1899.

***

Ces adresses furent très applaudies par l'assistance.

Mgr. Grandin appelé à répondre, remercia de tout cœur ceux qui avaient contribué à cette belle démonstration, de leur bon esprit et de leur bonne pensée. La Congrégation des Oblats avait, en effet, rendu de grands services à la cause de la civilisation dans ces Territoires depuis le jour où, plus de cinquante ans auparavant, leurs missionnaires avaient pénétré dans le pays. Mgr. fit une courte revue des travaux des missionnaires dans les premiers temps, fit l'éloge des Métis qu'il regardait comme le trait d'union entre les blancs et les sauvages. Mgr. raconta ensuite quelques anecdotes et termina en remerciant de nouveau ceux qui avaient pris part à cette démonstration.

Mgr Legal fit en anglais quelques remarques pour remercier et féliciter les citoyens de St Albert et d'Edmonton de leur charité et de leurs magnifiques adresses. Comme les adresses le disent si bien, disait Mgr, c'est dans l'union avec le clergé que nous pouvons espérer triompher des obstacles et des difficultés qui sont semés sur la route. Faisant ensuite l'éloge de la Congrégation des Oblats il fit voir les travaux accomplis dans ces Territoires et dans le monde entier par les missionnaires et les frères convers, leurs auxiliaires fidèles, dévoués. La population de St Albert et d'Edmonton avait compris cela et il l'en félicitait d'avoir mêlé l'utile à l'agréable dans leur genereux cadeau.

Le R P Leduc fut ensuite appelé et fit une improvisation des plus éloquentes et très applaudie. Les adresses étaient magnifiques, pleines de vérité, de bons sentiments et aussi longtemps que la population catholique partagerait ces sentiments, l'avenir de notre race, de notre religion était assurré. Les R.R. P.P. Lestanc, Lacombe, et Mérer prirent aussi la parole dans le même sens, et leurs Grandeurs se retirèrent à l'évêché suivies des membres du clergé.

La démonstration de vendredi fait honneur à la population et ne pourra qu'être productive de bons resultats. Aux organisateurs nos félicitations ainsi qu'à tous ceux qui ont quelque peu contribué au succès de la fête.

La bourse offerte à leurs Grandeurs par l'entremise de M. Leonard contenait la somme de $150. Le comité était composé de MM. H. W. McKenney, J. Léonard et I. Gagnon.

NOTES LOCALES.

MM Gariepy & Chenier annoncent une vente à grande rédaction.

M N D Beck a été choisi de nouveau comme l'avocat de la ville. Nos félicitations.

M. Wood, manufacturier de cigares, de Montréal est descendu à l'Alberta.

M. McLaughlin de la maison L. A. Wilson & Co de Montréal est descendu à l'Alberta.

M. J. T. de Labissonnière est entré à l'emploi de MM. Larue & Picard, Nos félicitations.

Le nommé McFadden a été renvoyé devant les assises criminelles de la Cour Suprême et il aubira son procès au prochain terme de la Cour.

MM. Trottier, Giguère et Gauthier sont partis mardi matin pour Scotts, Colombie Anglaise; ils reviendront durant l'été se choisir des terres.

M A E Voyer est agent pour la célèbre machine à riveter "Enterprise". C'est un article indispensable pour les cultivateurs pour réparations d'attelage, etc.

Les jeunes indiens de l'Ecole Industrielle de Dunbow arriveront ici demain soir pour jouer deux parties de Hockey avec le club de la ville. Une partie se jouera samedi après-midi, l'autre lundi après-midi.

L'assemblée du Club des jeunes libéraux de cette ville a eu lieu lundi soir et a eu beaucoup de succès. Plusieurs orateurs ont adressé la parole entr'autres MM. Shera, McDonald Picard, Boyle H Young et autres.

Nous avons eu le plaisir d'entendes la voix de M A Prince dimanche soir à l'Eglise St Joachim. Nous aimons a croire que ce Monsieur ne sera pas étranger à l'avenir, et qu'il prêtera son concours comme dans le bon vieux temps passé.

Le département des Travaux Publics de Regina demande des soumissions pour les réparations du Pont St. Albert. Les plans et spécifications sont déposées chez le sergent Cazeau à St Albert et T W. Chalmers à Edmonten. Avis à qui de droit.

La Session de la législature s'ouvrira prochainement, vers le 10 Mars parait-il. L'Ouest Canadien publiera toutes les semaines une correspondance sur la législation et les faits et gestes de nos législateurs. Les électeurs seront ainsi bien renseignés sur la conduite parlementaire de leurs représentants.

Willie Brunko a été la victime d'un sérieux accident lundi matin, par la décharge accidentelle d'un pistolet par un de ses amis. La balle a pénétré dans la cavité abdominale causant des contusions du rein. Il est sous les soins du Dr Roy à l'hôpital de la ville. On craint qu'une opération ne soit nécessaire.

L'assemblée des actionnaires de la "Edmonton Industrial Exhibition Association" a eu lieu mardi soir, et les messieurs suivants ont été choisis comme directeurs: J A McDougall, S Larue, W Short, C Gallagher, W S Robertson, E C Emery, J Morris, Belamy, Kirkpatrick. M E C Emery a été choisi comme secrétaire.

Il ne faut pas oublier que la pratique de chant du chœur de l'Eglise St Joachim qui devait avoir lieu vendredi dernier a été remis à vendredi de cette semaine à raison de la partie si interressante de Hockey qui se jouait ce soir là. Que personne n'oublie de s'y rendre afin de prendre des mesures pour préparer du chant pour la fête de Pâques, ainsi que la St Patrice. La pratique commencera vers les 8½ p. m. chez le Directeur du chant.

La fête du cinquantenaire de l'ordination à la prêtrise du R P Lacombe O.M.I. a été fixée au 17 juillet prochain: en même temps sera célébrée le vingt-cinquième anniversaire de l'ordination de S. G. Mgr Legal. Ces deux anniversaires seront célébrées avec éclat et l'on s'attend à la présence de plusieurs des hauts dignitaires de l'Eglise Catholique en Canada et aussi de plusieurs laïques distingués.

La dernière partie de Hockey de la serie pour la coupe Hourston a été jouée vendredi soir devant une assistance nombreuse. Le résultat a été en faveur des joueurs de notre ville qui se sont surpassé. La partie a été très vive, très animée, et même quelque fois brutale de la part des joueurs de "Minto"; seulement ils ont trouvé chaussure a leur pied et maintes fois nos "Etoiles" ont fait voir des chandelles aux gens du Sud.

Attestation.

Les enfants prennent très facilement le **Baume Rhumal** qui les empêche de tousser dès le premier dose. Son goût est très agréable. C'est un remède sûr dont l'efficacité est attestée par de nombreuses guérisons. 23

Tribune libre.

Nous n'entendons pas être responsables des opinions politiques ou autres exprimées dans cette colonne. Toute correspondance devra être signée d'un nom de plume ou du nom véritable de l'auteur qui devra en toute occasion être fournie à la rédaction.

St, Albert, 20 Février 1889

M. l'Editeur,

Bienvenu à votre aimable petit journal, L'Ouest Canadien, dans son entrée de de deuxième année d'existence; recevez, M. l'Editeur, à cette occasion mes félicitations et l'expression de ma plus vive reconnaissance.

M. le Rédacteur,

J'ai lu dans votre dernier numéro une correspondance de St. Albert signé aussi "St. Albert," votre correspondant se plaint de ne point recevoir ses lettres assez souvent et finit par dire que le gouvernement nous traite libéralement s'il veut que nous soyons libéraux. Allons, monsieur St. Albert, vous n'êtes point sérieux; vous êtes conservateur d'un bleu indigo, et le fait de recevoir vos lettres vingt-quatre heures plus vite ne vous fera point changer d'opinion. Vous aviez mille raisons pour rester libéral à la dernière élection, est-ce que vous l'avez fait? Non; et vous en aurez mille autres aux prochaines et vous ne le feres pas plus; de sortes, que vos petites menaces de rester conservateur, si vous ne recevez point votre malle trois fois par semaine, n'aura aucun effet sur les ministres. Tout ce que vous avez à faire, M. St. Albert, c'est d'avoir un peu plus de patience, soyez sûr que tout vient à temps pour celui qui sait attendre. Merci, M. le rédacteur, et j'espère que votre correspondant, "St. Albert," ne m'en voudra pas.

Arkansa.

GRAIN DE SEMENCE.

M. le Rédacteur de L'Ouest Canadien,

Dans les dernières années, des efforts systématiques ont été faits pour accroitre le rendement moyen et pour améliorer la qualité des céréales et autres produits de la ferme au Canada, par une distribution annuelle d'échantillons des meilleures et des plus productives espèces de semence, provenant de la Ferme Expérimentale d'Ottawa. Ces variétés ont d'abord été expérimentées aux fermes expérimentales et seulement les meilleures ont été choisies pour cette distribution. Les échantillons envoyés contiennent trois livres chacun et toutes les précautions ont été prises dans chaque cas pour que la graine soit nette et conforme à son étiquette et que les paquets soient envoyés gratis par la poste. Ceux qui ont reçues ces échantillons et les ont cultivés avec soin ont généralement eu à la fin de la deuxième année de la semence pour une grande superficie de terrain et de cette manière, les cultivateurs soigneux ont graduellement remplacé dans toute la Puissance les espèces inférieures et moins productives qu'ils cultivaient auparavant, par des variétés supérieures possédant plus de vigueur.

Suivant les instructions de l'Hon. Ministre de l'Agriculture une autre distribution sera faite cette saison consistant en échantillons d'avoine, d'orge, blé de printemps, pois des champs, blé-dinde indien et patates.

Ces échantillons seront envoyés seulement à ceux qui en feront la demande personnellement. Des listes de noms des sociétés ou des individus ne seront pas considérées et seulement un échantillon de chaque sera envoyé à chaque applicant. Les applications seront adressées au directeur de la Ferme Expérimentale, Ottawa, en aucun temps avant le 15 mars, après lequel temps les listes seront fermées afin que les échantillons soient envoyés pour les semences. Ceux qui écrivent doivent mentionner la variété qu'ils préfèrent en cette espèce particulière était épuisée une autre variété sera envoyée.

Wm. Saunders,
Directeur,

Ferme Expérimentale Centrale,
Ottawa, 9 Février 1899.

ST. ALBERT.

Madame Adolphe Gauthier est gravement malade depuis une quinzaine de jours, elle est aux soins du Dr Desloges.

Albert Chevigny fils de M. David Chevigny est parti lundi avec le Rev P Lestanc pour aller passer quelques mois aux Lac Froid.

M. F. Perron et A. C. Hebert sont revenus ici vendredi soir d'un court voyage à Pincher Creek et dans les environs M. F. Perron a ramené avec lui un char de chevaux.

Les Rev PP. Lacombe et Cunningham sont partis mardi pour la reserve St Paul des Métis. Le Dr. Desloges et M. Gagnon sont aussi parties mardi pour la même direction.

Nous avons eu de bien beaux Quarantes-heures, l'Eglise était magnifiquement décorée, avec cela de beaux offices, aves de la belle musique et du beau chant, et de plus un temps superbe qui invitait les gens d'assister aux offices du matin et du soir, rien n'y manquait.

Le 17 courant à l'occasion de la fête des O.M.I. il y eu une jolie soirée a la maison d'école, les citoyens canadiens et quelques Anglais et Irlandais de St Albert et d'Edmonton se sont réunis pour offrir une bourse bien garnie aux évêques et Révérends P. Oblats; il y eu présentation d'adresses en français et en anglais. Notre député M F Villeneuve lut l'adresse français et M McKenny l'addresse anglaise. Les jolies discours de Monseigneur Grandin, Legal et des Revds Pères, mirent le cœur en joie à tous.

Un Abonné.

MORINVILLE.

Des requêtes sont à se signer demandant au gouvernement d'ouvrir le grand chemin de Morinville jusqu'au chemin du Landing. Ce chemin est devenu une nécessité et mettra les nombreux colons du Nord en communication avec St. Albert et Edmonton via Morinville. C'est le chemin naturel pour se rendre au Landing attendu que par l'ancien chemin de la Rivière Eturgeon il faut longer des clotures en faisant des zigzags pour tune distance de près de 9 milles.

Pourquoi le département des Bois de la Couronne ne donnerait-il pas à la Compagnie d'Elévateur et de Moulin à farine un permis gratuit pour le bois nécessaire à la construction des bâtisses. Ce serait un grand service à la cause des cultivateurs.

La Cie d'Elévateur et de Moulin à farine de Morinville est en pleine voie de réaliser le projet du moulin à farine si longtemps désiré. C'est un grand pas vers le progrès; nos félicitations sont acquises aux promoteurs de cet entreprise; ils les méritent grandement.

Il est question depuis quelque temps d'établir dans lés limites de la paroisse une école paroissiale, absolument indépendante du gouvernement. Une telle école ne souffrirait pas davantage aux cultivateurs et serait une grande amélioration sur le système auquel nous astreint le mauvais vouloir des gens de Regina.

BEAUMONT.

Aurons-nous un téléphone? C'est la question à l'ordre du jour. La semaine dernière a été envoyée à Winniveg une pétition signée de soixante noms, tout près. Le but de cette pétition est d'obtenir du C. P. R. la permission de poser notre fil sur la ligne télégraphique qui passe à quatre milles d'ici et va jusqu'à Edmonton-Sud. Nous espérons que les autorités du C. P. R. prendront notre demande en considération et nous donneront une réponse favorable.

Tout annonce que M. Loyd, notre forgeron, est des plus satisfait. Il vient d'acheter un emplacement tout près de l'église. M. Loyd est à faire charroyer le bois nécessaire pour la construction de sa boutique.

Notre marchand, M. Lavigne, se trouve trop à l'étroit dans son magasin temporaire. Le voilà en frais de charroyer du bois pour bâtir un bon et grand magasin. Bravo!

M. Grégoire, emplyé chez Gariépy & Chénier, est à se transporter sur sa ferme, située à quelques milles de l'église. Bienvenue.

Edmond.

CONTRAT DES POSTES.

Des Soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, Vendredi le vingt-quatrième jour de Mars prochain pour le transport des postes de Sa Majesté d'après un contrat proposé pour quatre ans, six fois par semaine dans chaque direction entre le Bureau de Poste d'Edmonton et la gare du chemin de fer via le Bureau de Poste de South Edmonton, dans chaque direction, depuis le premier Mai prochain.

Des avis imprimés contenant plus ample information tant qu'aux conditions du contrat proposé pourront être vues et des blancs de formules de soumissions peuvent être obtenues aux Bureaux de Poste d'Edmonton, de South Edmonton et à ce Bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Winnipeg, 3 Février 1899.

AVIS.

A moins que les arrérages de taxes, avec les frais spécifiés, comme ci-dessous, sur les terres décrites plus bas, ne soient auparavant payés, le soussigné, Trésorier du Saskatchewan R. C. P. School District, No. 2, procédera à vendre les Terres à l'encan public pour les taxes dues et pour les frais, au Bureau de Poste Lamoureux, Lundi le Vingt-Septième jour de Mars prochain, à 10 heures de l'avant midi.

Description des terres	Montant	Intérest	Frais	Total.
½ Est Sec 35, Tp 54 Rg 23 Ouest 4e méridien	$109.80	$20.77		
Fractions Sec 25 Tp 54 Rg 23 Ouest 4e méridien	6.16	16		

JOSEPH LAMOUREUX,
Trésorier.

AVIS.

A moins que les arrérages des taxes, avec les frais spécifiés, comme ci-dessous, sur la terre décrite plus bas, ne soient auparavant payées, le soussigné, Trésorier du District Scolaire de Notre Dame de Lourdes, No. 324, procédera à vendre les Terres à l'encan public pour les tauxes et pour les frais, à la maison d'école du district, Lundi, le Vingt-septième jour de Mars prochain, à dix heures de l'avant-midi.

Description des Terres.	Superficie en acres	Taxes dues 1896 '97 '98, et intérêt	Autres frais	Total
Quart Nord-Ouest de la Sec. 1, Tp. 55, Rg. 23, ouest du 4e Méridien.	160	$ 23 90	$	$

MARCEL DORAY,
Trésorier.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour un édifice pour le Bureau des Terres de la Puissance, Régina," seront reçues à ce bureau jusqu'à Vendredi le 3 Mars 1899, pour la construction d'un édifice pour le bureau des Terres de la Puissance à Régina, T. N. O.

Les plans et devis pourront être vus au Ministère des Travaux Publics, au bureau de M. D. Smith, Commis des travaux, Winnipeg; et en s'adressant au gardien de la cour, Régina, et les soumissionnaires pourront y obtenir des formules de soumissions ainsi que tous les renseignements voulus.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, égal à dix pour cent de son montant et payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
E. F. E. ROY,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 6 Février 1899.

N.B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.

Avis.

Est par les présentes donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnies, application sera faite au Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil pour des Lettres Patentes sous le sceau des Territoires du Nord-Ouest incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient devenir actionnaires de la Compagnie à être formée un corps politique et corporé sous les dispositions de la dite Ordonnance.

Le nom corporatif de la dite compagnie sera "La Compagnie d'Elévateur et de Moulin à Farine de Morinville, Limitée."

Le but pour lequel l'incorporation est demandée est, d'acheter, d'acquérir, de louer, de bâtir, de mettre en opération un élévateur et les machineries nécessaires pour un moulin à farine, acheter, moudre, vendre le grain, la fleur, acquérir, posséder toutes les propriétés foncières nécessaires pour l'exploitation du dit Elévateur et Moulin à Farine, et de faire généralement tout ce qui est nécessaire au but de la Compagnie.

La principale place d'affaires dans les Territoires sera Morinville, Alberta.

Le capital de la Compagnie sera de quinze mille piastres. ($15,000) divisé en trois cents actions (300) de cinquante piastres ($50.00) chacune.

Les noms, adresses et occupations des requérants sont:

Octave N. Lavallée, cultivateur, Morinville,
Narcisse Brissette " "
Delphin Morin, marchand "
Ludger Lemire, cultivateur, "
Chas McLaughlin, " "
Nicholas Hettinger " "
Grégoire Poirier, " Rivière Qui Barre,
Denis Hébert, " St. Pierre,
François X. Bibaud " Fort Saskatchewan,

Qui seront les directeurs provisoires de la Compagnie.

Edmonton, 4 Février 1899.

PERDUE—Une robe de voiture d'hiver, en fourrure, pattes de chats sauvages, sur le chemin de Edmonton à St. Albert. Prière de la remet're aux soins de E. Brosseau, St. Albert. 51-53

LE PANTALON DE MONSIEUR PETITJEAN.

Monsieur Petitjean s'était acheté un pantalon tout fait, il l'avait essayé à la grosse, en le mettant devant lui, en homme qui voit du premier coup. Il était certain de son affaire ; mais voilà que rentré chez lui, en l'essayant pour de bon, le pantalon trainait à terre ; il eut beau tirer sur les bretelles il y avait au moins six pouces de trop.

Bien loin de se désoler de ce contretemps, Monsieur Petitjean se dit à lui-même :

"En faisant couper le bas, j'aurais de belles pièces pour raccommoder le fond lorsqu'il sera percé."

Là-dessus, il s'en va trouver Mde Petitjean et, de son air le plus aimable :

"Chère, je me suis acheté un pantalon ; je l'ai pris un peu long, six pouces de trop, exprès pour avoir des pièces ; tu es si adroit qu'en deux coups de ciseaux et quelques coups d'aiguille, tu l'auras raccourci et ourlé à la bonne mesure, et ainsi je pourrai l'étrenner demain."

Mais Mde Petitjean en était au passage le plus poignant de son feuilleton ; elle répondit d'une façon plutôt distraite :

"Certainement, cher, je le ferai, avec plaisir mais pas aujourd'hui, je suis un peu fatiguée ; demain je m'y mettrai, et tu pourras l'étrenner après-demain."

Sans témoigner de mécontentement, Monsieur Petitjean laisse Madame Petitjean à ses héros et va trouver Mde Grosleau, sa belle-mère :

"Chère belle-mère, j'ai acheté un pantalon ; je l'ai pris exprès un peu long, vous savez, par économie, pour avoir des pièces ; vous seriez bien aimable de me le raccourcir de six pouces, avec votre habileté ce sera l'affaire d'un quart d'heure ; je voudrais l'étrenner demain."

Mais Madame Grosleau, par exception, n'était pas de bonne humeur ; elle l'envoya promener. Monsieur Petitjean n'avait plus qu'une ressource.

A ce moment la maison résonnait comme si quatre ou cinq cents feuilles de tôle dégringolaient les unes après les autres dans l'escalier. C'était Mademoiselle Petitjean qui de ses jolie doigts roses cherchait à défoncer le piano, sous prétexte d'executer une romance sans paroles du professeur Bemolski.

"Comme c'est joli, ce que tu joues là, chère petite !" dit Monsieur Petitjean ; "quelle délicatesse dans ces petits doigts-là !......Ne voudrais-tu pas mon Angélique, rendre service à ton petit père, en coupant six pouces au bas de ce pantalon et en refaisant les ourlets !"

—Oh ! comme c'est ennuyeux d'interrompre ma leçon, cher papa !...... Maman ne pourrait-elle pas vous faire cela !......elle aurait fait plus vite que moi et bien mieux.........

Le cher papa qui sentait la mauvaise humeur le gagner, partit sans répondre pour ne pas dire des choses désagréables à son Angelique.

Le souper ne fut pas gai, ce soir-là ; Monsieur Petitjean se coucha presqu'aussitôt après. La veillée s'en ressentit ; le piano respectait le sommeil paternel. Au bout de quelque temps Angélique se retira dans sa chambre se disant à elle-même :

"Ce pauvre petit père ! je n'ai pas été gentille envers lui; il faut que je répare cela".

Elle prit le pantalon, coupa six pouces, refit les ourlets et le remit à sa place. Madame Petitjean vint ensuite pensant :

"J'ai manqué d'attention envers ce cher homme, c'est bien vilain, il faut réparer cela !"

Vite, elle prend le pantalon, coupe six pouces, refait les ourlets et le remet en place. Enfin, à son tour, Mde Grossleau, prise de remords.

"Ce pauvre Petitjean ! dit-elle, comme j'ai été peu aimable ! je vais lui faire une surprise !"

Et les ciseaux coupent six pouces, et l'aiguille vole comme l'éclaire, et le pantalon est remis en place, à la hâte raccourci d'un pied et demi.

Monsieur Petitjean à son réveil, s'aperçoit qu'on a touché à son pantalon il le passe à la hâte. Mais quelle stupéfaction !.........et quelle fureur ensuite ! Dans ce costume de bain, il vient faire une scène épouvantable à Madame Petitjean, puis à Madame Grosleau, puis même à son Angélique. Toutes trois pensent qu'il est devenu fou, et, malgré leur frayeur, ne peuvent cependant s'empêcher de rire aux larmes. Chacune pense intérieurement àl'ourlet ; on s'explique, Monsieur Petitjean se calme peu à peu et finit par rire lui-même.

Il en fut quitte pour acheter un autre pantalon de la même étoffe, toujours par économie, afin que le premier pût servir pour des pièces. Mais celui-là, il le prit juste à sa taille.

HENRY ANSTON.

Lord Dorchester et le capitaine Gouin.

C'est le capitaine Gouin ,ancien et respectable cultivateur de Saint-Anne de la Pérade qui parle :

Je conduisais lord Dorchester dans ma carriole, par un froid du mois de janvier à faire éclater une église, lorsque je m'aperçus qu'il avait le nez aussi blanc que de la belle crème. C'était un maitre nez que celui du gouverneur ! Je puis l'affirmer sans manquer à sa mémoire, car c'était un brave homme, aussi poli avec un habitant que s'il eût été un gros bonnet. C'était un plaisir de jaser avec lui ; il parlait français comme un Canadien ; et une question n'attendait par l'autre.

—Excellence, que je lui dis, sauf le respect que je vous dois, vous avez le nez gelé comme un greton.

—Que faut-il faire alors ? me dit le général, en portant la main à la partie endommagée, qu'il ne sentait pas plus entre ses doigts que si elle eût appartenu à son voisin ?

—Ah ! dame ! voyez-vous, mon général, je n'ai encore manié que des nez canadiens : les nez anglais c'est peut-être une autre paire de manches.

—Que fait-on dans ce cas, me dit le gouverneur, à un nez-canadien ?

—Un nez canadien, Excellence, c'est accoutumé à la misère, et on le traite assez brutalement en conséquence.

—Supposez, dit le général, que le mien, au lieu d'être anglais, soit un nez canadien ?

—Oui, Excellence, mais il se rencontre encore une petite difficulté ! Tous les Anglais n'ont pas l'honneur de porter un nez de gouverneur, et vous sentez que le respect et la considération......

—G.........m ! dit lord Dorchester, perdant patience, allez-vous en finir avec vos égards pour mon pauvre nez, qui est déjà dur comme du bois ? je vous dis de me faire le remède que vous connaissez, si vous l'avez sous la main.

—Oh ! là n'est pas la difficulté, Excellence ; il n'est pas nécessaire d'en faire une provision avant de se mettre en route, j'en ai trois bons pieds de cette médecine sous ma carriole, elle ne coûte pas tant que celle des chirurgiens.

—Comment, dit le lord, c'est de la neige ?

—Certainement.

—Allons, vite au remède, avant que le nez me tombe dans la carriole.

—Je n'ose, dis-je ; le respect, la considération, que je dois à votre Excellence...........

—Voulez-vous vous dépêcher, bavard infernal, qu'il me dit.

Quand je vis qu'il se fâchait, lui si doux, si bon, je commençai la besogne en conscience, et avec quelques poignées de neige, je lui dégelai le nez comme père et mère ; mais il faut avouer que j'en avais plein la main de ce nez de gouverneur !

PH. A. DE GASPÉ.

UNE AMUSANTE HISTOIRE

Voici une amusante histoire que nous conte un confrère étranger. Vous la croirez si vous voulez.

Une vieille fille, tante à héritage, étant partie de Dresde pour Vienne, tomba malade en route et fut portée à l'hopital de Prague où elle ne tarda pas à mourir.

Prévenus de cette mort, les neveux et nièces de la défunte télégraphièrent de transférer le corps à Berlin.

Quelques jours plus tard, les héritiers, ouvrant le cercueil, furent stupéfaits de voir leur feue tante métamorphosée en général russe depuis les bottes jusqu'au képi. Et aussitôt de télégraphier à Prague.

"Examiné cercueil ; être pas défunte tante mais général russe. Où tante morte ?"

Réponse de Prague.

"Si tante morte, pas Berlin, être Pétersbourg."

Et les héritiers de télégraphier a Saint-Petersborurg.

"Que faire du général russe décédé et où tante défunte ?"

La réponse ne se fit pas attendre :

"Inhumez général russe en silence. Tante enterrée avec tous honneurs militaires."

Pourvu qu'en compensation des honneurs militaires, les parents général russe n'aillent pas réclamer l'héritage de la tante.

LA DENT DE L'OURS.

Un énorme ours gris, rendu furieux par une dent cariée, s'est échappé de la cage dans laquelle il était enfermé au théâtre Creighton, à Omaha (Nebraska), a failli tuer plusieurs personnes et a tout bouleversé dans le théâtre.

Le dompteur de l'ours, un sieur Batty, assisté d'un employé du nom de McDonald, avait solidement attaché l'animal avec des chaines et des lanières de cuir, et s'étaient mis en devoir d'extraire la dent malade, pendant qu'un certain nombre d'hommes et de gamins, groupés autour de la cage, suipaient avec intérêt l'opération. Soudain, avec un terrible grognement, l'ours a rompu ses chaines comme de simples ficelles et, renversant d'un coup de patte Batty et McDonald, il s'est attaqué aux barreaux de sa cage, qui ont bientôt cédé sous ces puissants efforts.

Les spectateurs épouvantés ont pris la fuite, poursuivis par l'ours. Le directeur du théâtre, M. Rosenthal, voyant arriver la bête, n'a eu que le temps de grimper le long d'un portant pour gagner les frises, laissant entre les griffes de l'ours les pans de sa redingote et une de ses chaussures. L'animal a ensuite passé sa fureur sur les décors et les accessoires, qu'il a mis en miettes ; puis il s'est réfugié dans le sous-sol du théâtre, où le dompteur, revenu à lui, s'est rendu avec xuelques hommes armés de tiges de fer rougies au feu et a fini par maitriser l'ours et l'enchainer.

Autrefois et aujourd'hui.

Autrefois, à la fin d'une journée laborieusement passée la famille se réunissait, l'hiver au coin du feu, l'été sur le seuil de la maison paternelle, et l'on passait agréablement quelques heures à lire on à discuter paisiblement. Aujourd'hui on a l'air de se fuir, on se disperse immédiatement après le souper et chacun va de son coté. Les "vieux" passent souvent en isolement pénible les heures de la veillée. Plus de causeries instructive et morales, plus de vie de famille ! On va veiller n'importe où, se promener avec n'importe qui loin de l'œil vigilant du père et de la mère. Il n'y a plus d'enfant. Les petites filles de quatorze ou quinze ans n'ont plus rien à apprendre et les garçons du même âge en savent plus long que leurs parents. Si l'orgueil et les prétentions donnaient le mérite, la société actuelle atteindrait bientot le comble de la perfection. Malheureusement, il n'en est pas ainsi et nous faisons du progrès à rebours.